



Grève dans l'éducation le 23 septembre

Dans le cadre de l'action intersyndicale dans l'éducation, la FSU Mayotte appelle à la grève le jeudi 23 septembre pour renforcer l'attractivité et stabiliser les personnels en prenant les mesures suivantes :

- Augmentation de l'indexation avec une première étape dès le 1 janvier 2022,
- passage de toute l'île , premier comme second degré en éducation prioritaire renforcée (REP+)
- bénéfice de l'avantage spécifique d'ancienneté (ASA) dans le premier comme second degré avec effet rétroactif au 1 janvier 2015,
- reprise en compte de l'ancienneté générale de service pour l'avancement des professeurs des écoles anciennement fonctionnaires de la CDM,
- mise en place d'un dispositif dérogatoire pour prolonger les contrats des AED ayant accompli 6 ans de service ;

afin de renforcer l'encadrement dans les écoles et établissements scolaires et de permettre de faire face à la crise sanitaire :

- recrutement d'AED, AESH, de RASED, de PSYEN, d'assistantes sociales, de personnels de santé, d'agents techniques, de personnels administratifs et de direction.

Evidemment ces mesures n'auraient de sens qu'à condition que les déplacements sur l'île puissent être sécurisés aussi bien pour les personnels que les élèves. Hélas ce n'est pas le cas aujourd'hui, c'est pourquoi la FSU Mayotte revendique un plan massif d'embauche de personnels pouvant assurer la sécurité des déplacements des élèves en transports scolaires et des déplacements des agents pour se rendre sur leur lieu de travail. Ce n'est qu'à ce prix que le service public d'éducation à Mayotte pourra fonctionner « normalement ».

La FSU Mayotte appelle à un rassemblement devant le rectorat à 9 h

Toutes et tous en grève le 23 septembre !